



## Contrôle de pacemaker et de défibrillateur

### Contrôle de pacemaker

On vous a placé un pacemaker ou stimulateur cardiaque pour un trouble du rythme cardiaque. Votre pacemaker est rempli d'électronique de haute technologie et comporte une batterie qui permet de donner l'impulsion électrique à votre cœur. Après la mise en place du pacemaker vous allez avoir un premier rendez-vous de suivi chez votre cardiologue. Durant la consultation, les fonctions électriques du pacemaker seront testées. Des paramètres de stimulation et de détection du courant électrique seront ajustés en fonction des besoins de votre cœur. Le niveau d'énergie restant dans la batterie du pacemaker sera testé aussi. L'interrogation du pacemaker se fait par télémétrie. Ainsi les paramètres de stimulation cardiaque sont enregistrés sur un ordinateur (programmeur) après une connexion à distance avec le stimulateur au moyen d'une palette posée sur la peau à l'endroit du pacemaker. La procédure d'interrogation des paramètres du pacemaker se fait rapidement, est bien entendu indolore et se déroule en toute sécurité sous contrôle médical.

Vous aurez en moyenne un examen de contrôle du pacemaker tous les 6 mois. Parfois votre cardiologue vous demandera de revenir plus fréquemment pour vérification du pacemaker si votre pacemaker fonctionne moins bien ou en cas d'usure de la batterie. Il vous est recommandé de vérifier de temps en temps vos pulsations et de bien garder votre carte d'identification du stimulateur cardiaque. Avec un stimulateur cardiaque vous devez vivre normalement et continuer vos activités habituelles ! En cas de doute ou si vous ne vous sentez pas bien prenez contact avec votre médecin.

## Contrôle de défibrillateur

On vous a placé défibrillateur cardiaque parce que vous êtes à risque ou parce que vous avez eu un trouble du rythme cardiaque menaçant la vie. Votre défibrillateur est rempli d'électronique de haute technologie et comporte en plus de la batterie une capacitance qui permet de donner des shocks électriques à haute voltage à travers votre cœur et d'arrêter un rythme cardiaque trop rapide.



Après la mise en place du défibrillateur vous allez avoir un premier rendez-vous de suivi chez votre cardiologue. Durant la consultation, les fonctions électriques du défibrillateur seront testées. Des paramètres de stimulation et de détection du courant électrique seront ajustés en fonction des besoins de votre cœur. Le niveau d'énergie restant dans la batterie du défibrillateur sera testé aussi. L'interrogation du défibrillateur se fait comme un pacemaker par télémetrie au moyen d'une palette posée sur la peau à l'endroit du défibrillateur. Cette palette est reliée à un ordinateur externe appelé programmeur. La procédure d'interrogation des paramètres du défibrillateur se fait rapidement, est bien entendu indolore et se déroule en toute sécurité sous contrôle médical.

Vous aurez en moyenne un examen de contrôle du défibrillateur tous les 4 mois. Parfois votre cardiologue vous demandera de revenir plus fréquemment pour vérification s'il existe un dysfonctionnement du défibrillateur ou en cas d'usure de la batterie. Il vous est recommandé de vérifier de temps en temps vos pulsations et de bien garder votre carte d'identification du défibrillateur cardiaque. Avec un défibrillateur cardiaque vous devez vivre normalement ! En cas de doute ou si vous ne vous sentez pas bien prenez contact avec votre cardiologue.